

LES ENGAGEMENTS
ASSOCIATIFS
DES FEMMES
ISSUES DES MIGRATIONS
SUBSAHARIENNES
DANS LA METROPOLE
LILLOISE



Ce document présente les principaux résultats de l'enquête menée avec et pour l'association GRDR dans le cadre de la Boutique des Sciences Nord de France¹. L'étude vous intéresse ? Vous pouvez en demander une version plus approfondie à l'adresse suivante :

antenne.npdc@grdr.org



UNE ÉTUDE CO-CONSTRUITE AVEC UNE ASSOCIATION

« La Boutique des Sciences Nord de France » est un organisme qui a pour vocation d'établir un pont entre des acteurs associatifs confrontés à des problématiques concrètes et des chercheurs afin de répondre à des questions d'intérêt général émanant de la société civile. Ensemble, ils co-construisent la recherche pour produire des résultats libres de droit. C'est dans ce cadre que le **GRDR** (Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural) a proposé de réaliser une étude sur la dynamique associative des femmes issues des migrations.

En effet, à travers ses activités d'accompagnement des personnes issues des migrations (accès aux droits, montage de projet de solidarité internationale), le GRDR a constaté que les associations de femmes immigrées, et plus spécifiquement celles ayant quitté un pays d'Afrique subsaharienne, sont peu visibles malgré leur forte implication sur la métropole lilloise. Ce manque de reconnaissance peut porter à croire qu'elles ne participent pas à la vie citoyenne.

Pour mieux connaître et valoriser les collectifs et associations, mais aussi pour comprendre leurs motivations et les problématiques qu'elles rencontrent, une enquête a été réalisée par une étudiante de Master 2 de sociologie et anthropologie avec un chercheur en sociologie du CLERSE (Université Lille 1) comme encadrant. Elle a permis de croiser les résultats de travaux de recherches déjà existants avec des observations de terrain et 25 entretiens individuels réalisés auprès des représentantes d'une vingtaine d'associations.

LES ASSOCIATIONS DE FEMMES ISSUES DES MIGRATIONS

UNE LONGUE HISTOIRE D'ENGAGEMENT ET DE MOBILISATIONS DES FEMMES MIGRANTES

Des chercheuses ont montré que les premiers collectifs de femmes migrantes en France à l'initiative d'exilées politiques et de militantes se sont formés dès les années 60 en lien avec des mouvements libertaires de leurs pays d'origine ou des féministes françaises. La préoccupation pour leurs conditions de vie en France n'était pas absente mais n'était pas prioritaire. Cependant, avant les années 80, les collectifs d'étrangers les plus visibles étaient majoritairement composés d'hommes et se répartissaient entre des associations parfois politisées de travailleurs

organisés par nationalités et des associations dites « villageoises » en lien avec les communautés d'origine dans les pays de départ. En 1981, la loi qui lève la restriction du droit d'association s'exerçant sur les étrangers permet la légitimation et la création d'une multitude d'associations dont celles des femmes et des jeunes.

A cette époque, la diffusion des idées féministes, l'apparition des mouvements de la jeunesse comme les marches pour l'égalité et la justice en réaction à l'exclusion urbaine et aux montées de xénophobie ainsi que la féminisation des migrations maghrébines et subsahariennes favorisent les associations de ces femmes qui investissent parfois des champs politiques. D'importants mouvements de défense des droits des femmes noires ou africaines s'organisent en région parisienne à cette époque. La RIFEN (Rencontre Internationale des Femmes Noires), par la suite installée à Lille, est un exemple. Les problématiques de l'exil et du double engagement dans le pays d'origine et en France étaient des thématiques présentes dans ces collectifs. En parallèle, de nombreux groupes, moins visibles, s'ancrent dans les quartiers en y menant des actions de proximité et en se saisissant des problèmes quotidiens rencontrés par des femmes.

LES ASSOCIATIONS DE LA MÉTROPOLE LILLOISE

Aujourd'hui, sur la métropole lilloise, plus d'une vingtaine d'associations inscrites au journal officiel et relativement jeunes sont à l'initiative de femmes issues des migrations subsahariennes. Une dynamique collective est donc portée par des groupes qui fonctionnent principalement sur la base du bénévolat dans des domaines très variés.



LES ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DES DROITS

Certaines associations comme la RIFEN, Identité plurielle ou la SAFFIA sont des réponses aux conditions partagées par des femmes migrantes et leurs familles en France. Face aux violences et aux discriminations, ces collectifs ont des enjeux à la fois politiques et sociaux. A la fin des années 80, des femmes arrivées jeunes pour les études ou nées en France de parents migrants se sont mobilisées contre les stéréotypes et la stigmatisation. Les femmes originaires du Maghreb et d'Afrique subsaharienne, de plus en plus nombreuses, ont questionné les statuts spécifiques qui pouvaient entraver leur liberté comme leur dépendance juridique vis-à-vis des époux ou des pères pour le renouvellement de certains papiers.

Des initiatives voient le jour, souvent avec l'appui des mouvements antiracistes et de défense des droits des étrangers qui prennent alors davantage conscience de la présence de ces femmes et des obstacles qu'elles rencontrent, et relaient leurs revendications. Leurs actions s'élargissent progressivement aux problématiques auxquelles sont





confrontées les familles. Les femmes de ces collectifs accompagnent les personnes connaissant des difficultés ou les redirigent vers les structures les plus adaptées (Planning familial, Cimade, Défenseur des droits etc.). Lorsque ces collectifs ont un local, celui-ci peut devenir un espace ressource pour les femmes et les habitants du quartier : les groupes de paroles et les activités à destination des personnes isolées rencontrées lors de leurs accompagnements permettent également de créer du lien social.

Ces associations remettent également en cause certaines pratiques faites aux femmes comme l'excision ou le mariage forcé à travers des actions de sensibilisation dans les établissements scolaires, des conférences et des débats publics. Leur prise en compte des spécificités des expériences vécues par les femmes migrantes racisées s'oppose parfois à un féminisme plus universaliste et elles ont souvent des difficultés à faire reconnaître leur cause.



LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉS ET DE PROXIMITÉ

Une majorité des associations de femmes migrantes de la métropole lilloise sont des dynamiques collectives de solidarité tournées vers les membres de l'association et/ou plus largement vers des personnes marginalisées. Des femmes arrivées en France à la suite d'un regroupement familial ou pour leurs études ont construit collectivement des espaces de soutien et de convivialité pour faire face à l'exil. Leurs réunions sont des espaces permettant de lutter contre l'isolement ou de partager des conseils entre nouvelles arrivées et plus anciennes. Fondées par des femmes se côtoyant au quotidien au sein d'un même quartier, ces associations étaient tout d'abord souvent informelles.

Elles participent activement à la vie locale et aux événements collectifs. Certaines mènent également des activités en réponses à des situations d'exclusion sociale rencontrées dans leur quotidien. Les femmes sont nombreuses à accompagner des personnes âgées, en situation de handicap ou des migrants nouvellement arrivés en France, à sensibiliser à des problématiques de santé ou à prévenir du décrochage scolaire.



LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉS TRANSNATIONALES

Plus de la moitié des collectifs rencontrés mettent en œuvre des projets de solidarité internationale avec un ou des pays d'origine dans des domaines très divers comme la santé, la formation professionnelle, l'éducation, l'agriculture, le développement durable ou la coopération politique. Des partenariats sont réalisés, le plus souvent, mais pas uniquement, dans les régions d'origine des membres. A l'origine ils étaient le fait des hommes, les femmes opérant plus souvent dans le local et le quotidien en France. Un des constats du GRDR étaient que les femmes semblaient moins engagées que les hommes à cette échelle internationale. Mais, et c'est un des résultats de notre enquête, depuis ces cinq dernières années, les femmes sont de plus en plus impliquées et à l'initiative de ces solidarités transnationales autrefois organisées par des hommes, dans des associations mixtes ou même uniquement féminines. Les projets répondent à des besoins identifiés sur place, à des opportunités locales de soutien et à l'expérience et aux compétences des femmes. Les femmes interviennent souvent par la suite dans les établissements scolaires ou lors de manifestations publiques autour de leurs projets afin de déconstruire les stéréotypes sur l'Afrique et de sensibiliser aux inégalités.



LES ASSOCIATIONS ENTREPRENEURIALES

Pour certaines femmes, l'associatif est un moyen de contourner des difficultés rencontrées dans le monde du travail. Les associations sont alors des espaces d'indépendance en parallèle d'un emploi peu épanouissant ou des alternatives au chômage. En dehors des formes professionnelles habituelles, les associations permettent de construire un réseau relationnel qui atténue l'isolement et la perte de statut social.

L'expérience acquise en gestion de projets permet aussi d'envisager une future reconversion parfois consolidée par la reprise d'études en lien avec les activités associatives. Les femmes possédant un emploi aident également les membres de leur association en difficulté à prendre conscience de compétences dont elles ne se sentent pas toujours porteuses.



LES ASSOCIATIONS AUTOUR DES CULTURES

De nombreuses associations se rassemblent autour des cultures d'origine et/ou du métissage culturel. Elles ont pour enjeu d'accroître leurs connaissances, de les partager, de les valoriser et de les enrichir. Le déracinement, l'isolement, la perte de repères lors de l'arrivée en pays étranger et les difficultés rencontrées en France peuvent avoir pour effet un fort investissement des cultures des pays d'origine pour des personnes ayant l'expérience du déracinement. Pour certaines mères ou pour des enfants de personnes ayant vécu la migration, la connaissance des cultures des parents est présentée comme un moyen d'aider dans de possibles questionnements personnels ou collectifs. Il s'agit également de permettre aux enfants de comprendre le vécu de leurs parents à travers la transmission de la langue et de l'histoire.

Certaines femmes arrivées jeunes en France ou ayant des parents issus des migrations s'interrogent sur leurs multiples appartenances. Ces questionnements sont parfois le résultat d'assignations aux origines auxquelles on les renvoie au quotidien. L'association constitue alors un espace de recherche, d'expression et d'affirmation. Transmettre les cultures africaines permet également de montrer leur diversité et d'aller à l'encontre des stéréotypes. Des échanges sont réalisés à travers des conférences-débats, des ateliers de sensibilisation ou des contes dans les établissements scolaires par exemple.

Certaines associations valorisent le métissage culturel à travers la danse ou l'art, d'autres rappellent l'importance du passé esclavagiste, colonial et de l'histoire migratoire. La compréhension de cette mémoire permet une conscience des rapports de pouvoir et des formes qui persistent et se reproduisent.

LES APPORTS DE CES ASSOCIATIONS POUR LES MEMBRES, POUR LEUR ENTOURAGE ET POUR LA SOCIÉTÉ

Les membres des associations acquièrent, souvent de manière autodidacte, des connaissances et de l'expérience en gestion, en communication ou en travail d'équipe. Dans chaque projet, la compréhension du contexte, des enjeux, la recherche de partenaires locaux et la mobilisation de ressources impliquent des compétences spécifiques que les femmes engagées dans des activités associatives découvrent ou renforcent. Le travail collectif permet de croiser et d'enrichir les connaissances des membres qui se forment mutuellement. Plusieurs femmes mentionnent l'espace de liberté, d'autonomie et de bien-être que leur procure l'association, en dehors au monde professionnel ou familial. Elles mentionnent également la possibilité d'agir et de transformer la société que leur permet le collectif.

En effet, globalement, les enjeux portés par les femmes migrantes touchent à des domaines variés tant dans le social, le droit, la culture, le développement ou le politique. L'étendue de ces implications leur permet de déconstruire les préjugés et de déplacer les cadres établis, notamment dans des domaines au sein desquels les représentations dominantes ne les incluent pas ou peu. Leurs initiatives sont des incitations à l'action et à la création pour d'autres femmes avec qui elles sont en relation. L'engagement associatif favorise parfois également une distanciation ou un affranchissement de la famille lorsque cette dernière n'est pas un soutien. Certaines femmes se rencontrent le weekend et le soir, des activités associatives hors de la maison accordées par les hommes ne seraient pas forcément possibles dans d'autres circonstances. Leur répétition a parfois modifié des habitudes établies.

Les femmes engagées dans des associations sont souvent des personnes ressources pour les familles immigrées comme pour les personnes qui méconnaissent l'expérience de la migration ou les préjugés de la stigmatisation. Leur capacité à créer des liens et à tisser des réseaux mobilisables ainsi que leur vécu leur permettent de dénouer des situations d'incompréhension culturelle ce qui contribue au décloisonnement des assignations.

Dans certains quartiers ou groupes sociaux, des femmes sont identifiées comme pouvant représenter des personnes marginalisées car elles sont en contact avec elles. Elles sont parfois leurs porte-parole auprès de la société civile et des institutions, et en cela, constituent un maillon important dans le processus d'insertion et de reconnaissance des femmes migrantes.



LES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES

La complexité des démarches administratives et la longueur des procédures de demande de subvention sont évoquées par des femmes qui ne sont pas également armées devant ces difficultés. En effet, la capacité de mobilisation des partenaires et des institutions pour mener à bien leurs activités est en partie liée à leur familiarité avec ces procédures. Si la majorité des femmes rencontrées sont très diplômées et bien insérées socialement, certaines maîtrisent peu le français, sont peu mobiles en dehors de leur quartier ou sont dans une sphère professionnelle laissant peu d'opportunités. Leur champ des possibles est alors restreint.

De ce fait, certaines femmes ont un réseau social peu étendu et méconnaissent le fonctionnement administratif français. Certaines femmes évoquent leurs difficultés de mobilisation lorsqu'elles doivent concilier la famille, un emploi et parfois plusieurs activités associatives. Certaines sont agents d'entretien ou auxiliaires de vie et ont des emplois du temps fragmentés, travaillent tôt le matin, le soir ou le samedi et disposent alors de peu de créneaux pour entretenir la dynamique de groupe. Leurs activités sont souvent dépendantes des ressources -notamment économiques- des membres car de nombreux collectifs s'autofinancent. Certaines associations méconnaissent également les structures d'accompagnement associatives ou institutionnelles.

La crédibilité de certaines associations de femmes migrantes est parfois remise en cause par d'autres structures associatives et par des institutions françaises au sein desquelles des stéréotypes perdurent. Ces stigmatisations peuvent conduire les femmes à éviter des situations potentiellement humiliantes comme les demandes de subventions. Les associations subissent parfois des reproches extérieurs qui qualifient leurs activités de « communautaires » avec les connotations négatives qui leur sont attachées dans le contexte français.

Les problématiques spécifiques rencontrées comme le cumul du sexisme et du racisme provoquent une gêne, sont minimisées ou niées par des personnes ne partageant pas leur vécu de la stigmatisation. Ces méfiances de la société civile organisée et des institutions sont alors



des obstacles à la reconnaissance des collectifs alors que les femmes qui ont des affinités, qui se retrouvent ensemble dans des situations de rapports de forces ou qui partagent une histoire commune sont au fondement de solidarités et de l'insertion sociale. L'assignation à une position sociale ou raciale se transforme parfois en une revendication affirmée et rend possible la défense des droits et la reconnaissance.

La forte implication des femmes rencontrées témoigne de participations actives qui se traduisent par des engagements multiples dans les espaces de vie et les pays d'origine. Les actions que portent ces femmes témoignent d'une forte citoyenneté participative, politique, sociale mais aussi culturelle. La citoyenneté ne se limite pas à la seule participation électorale ou à l'adoption d'une fiction d'identité civique déjà élaborée. Elle comprend aussi la contribution à un espace politique commun négocié. Elle contient alors l'ensemble des pratiques qui définissent l'aptitude d'une personne à appartenir à une société.

Quand elle existe, la reconnaissance des associations par les institutions françaises ou de leurs pays d'origine donne lieu, pour plusieurs associations, à une délégation de service, mais pas toujours avec l'attribution des moyens nécessaires, notamment matériels, pour les mettre en œuvre. Des femmes rencontrées mentionnent le fait que les actions associatives soutenues et financées sont souvent dépendantes d'orientations qui peuvent ne pas correspondre aux besoins des familles qu'elles constatent sur le terrain. La possibilité de création et d'activités collectives dépend en partie d'un environnement favorable à leur développement. Les réseaux associatifs des femmes migrantes sont ainsi souvent liés aux dynamiques et au soutien des politiques publiques et du tissu associatif local.

La mise à disposition de moyens matériels d'existence (subventions, locaux) ainsi que la reconnaissance et la représentativité dans les instances de décisions publiques favorisent l'intensité de la vie associative, d'où l'importance de développer des mécanismes qui garantissent la reconnaissance des individualités et des entités collectives des femmes issues de l'immigration africaine subsaharienne.



FÉMINISATION ET TRANSFORMATIONS DES MIGRATIONS SUBSAHARIENNES

Les transformations des migrations féminines de l'Afrique subsaharienne vers la France sont relativement peu connues car les travaux sur cette mémoire sont rares. Dans les années 60, les départs les plus nombreux étaient le fait d'hommes, souvent originaires de régions rurales du bassin du fleuve Sénégal et motivés par des perspectives d'emplois ouvriers.

Après la fermeture des frontières françaises aux migrations de travail en 1974, ils ont été rejoints par leurs femmes et leurs enfants dans le cadre du regroupement familial. Depuis les années 80, les migrations se sont diversifiées en provenance des pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale, et les femmes sont de plus en plus nombreuses à venir en Europe seules. Les départs sont souvent provoqués par les conditions de vie difficiles liées aux conflits armés, à la pauvreté, au chômage ou à des contraintes sociales : les demandes d'asile des femmes subsahariennes sont ainsi en hausse depuis une dizaine d'année. Ces femmes sont également plus nombreuses à être motivées par la recherche d'un emploi ou la poursuite d'études.

En effet, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne sont entrés dans des processus de globalisation : ils connaissent un essor de la production capitaliste et une modernisation technologique accrue qui entraînent des reconfigurations sociales, économiques et politiques, principalement en milieu urbain. Ces changements structurels modifient la place des femmes qui sont davantage scolarisées et ont accès à l'information. La hausse des demandes en main d'œuvre féminine dans les pays industrialisés dans certains secteurs de l'économie comme la santé ou l'économie familiale explique aussi également ces départs professionnels.

Aujourd'hui, les femmes représentent la majorité des personnes originaires des pays subsahariens en France. Elles sont souvent plus diplômées que les hommes puisqu'un quart d'entre elles ont suivi des études supérieures contre 16 % des hommes. Les bagages de ces femmes à leur arrivée en France sont donc d'une grande diversité.



UNE LONGUE HISTOIRE DE CATÉGORISATIONS, DE DISCRIMINATIONS ET D'INÉGALITÉS

LA CONSTRUCTION DE DISCOURS SUR LA « FEMME IMMIGRÉE »

Les femmes issues des migrations des pays du Sud sont souvent présentées comme une catégorie de personnes homogènes construite sur des critères d'origine, de sexe ou de couleur de peau. Cette simplification a tendance à nier la complexité de leurs identités et entretient la persistance de stéréotypes péjoratifs à leur égard. L'étude des discours portant sur les femmes immigrées montre que malgré leur présence dans la société française, jusqu'à la fin des années 70, leur invisibilité au niveau politique, médiatique et dans la recherche s'expliquait en partie par des logiques utilitaristes qui s'intéressaient surtout aux aspects économiques des flux migratoires et donc principalement aux hommes ouvriers.

Ce sont de nouvelles orientations étatiques qui ont conduit à la prise de conscience de l'installation durable des familles et qui ont rendu davantage visibles les femmes. Elles étaient alors souvent décrites comme soumises et ayant besoin d'assistance par l'action publique ou associative. Traduite par la mise en place de programmes et par des actions dans le travail social, cette catégorisation et le lexique qui y est attaché (femme « fragile », « isolée ») jouent un rôle entre les acteurs institutionnels et les femmes, pouvant renforcer la production et la reproduction de discriminations. Ces représentations ont longtemps orienté les travailleurs sociaux vers une démarche d'assistance et ont encore souvent des effets notables aujourd'hui. Le discours public sur l'immigration s'est transformé dans les années 80.

Prenant peu en compte les effets sociaux de la crise économique dans les quartiers populaires, le thème de « l'intégration » est apparu, fortement attaché aux « origines » et aux « cultures traditionnelles » supposées des personnes immigrés. Les femmes étaient souvent présentées comme peu portées à s'investir dans la vie locale en raison du fonctionnement des sociétés dites « traditionnelles » quittées qu'elles étaient supposées reproduire. Les contraintes auxquelles elles étaient confrontées dans leur quotidien, comme l'isolement géographique et social ou les discriminations, étaient peu mentionnées. Elles étaient rarement perçues comme des personnes actives et



indépendantes. Ces stéréotypes sont entretenus par les médias et les discours publics qui véhiculent des représentations relèguent souvent ces femmes en arrière-plan ou mettent en avant les questions identitaires et religieuses.

Des héritages idéologiques du colonialisme perdurent également dans la manière de présenter les femmes noires en général, dans le champ de l'art, de la littérature ou des médias.

DES STÉRÉOTYPES RACISTES ET SEXISTES

Les assignations auxquelles les femmes immigrées sont confrontées sont fréquentes. Les femmes rencontrées disent être perçues comme « dépendantes » et « soumises aux hommes », ne pouvant faire preuve de réflexivité ou d'initiative ou être considérées comme des femmes figées dans une culture qualifiée de traditionnelle et rurale. Ces assignations aux origines, réelles ou supposées, réduisent leur identité à des stéréotypes et présupposés autour de l'Afrique. Les reflets partiels de la situation sociale, économique et politique d'un continent souvent considéré dans le monde occidental comme un espace homogène et « sous-développé », « miséreux », « en conflit » où « sans histoire » affectent donc directement les personnes qui en sont originaires ou perçues comme telles.

De plus, sur le marché du travail, la maternité, ou même la simple suspicion de grossesse, est également pénalisante. Le foulard que portent certaines femmes occasionne et renforce parfois des amalgames et des préjugés islamophobes.

LE CUMUL DE MULTIPLES DISCRIMINATIONS

A partir de la fin des années 90, une sensibilisation autour des discriminations apparaît et des études sont menées pour étudier le phénomène. Dénoncés depuis longtemps par celles qui y sont confrontées, les multiples formes de discriminations liées aux catégorisations sociales et aux stéréotypes autour de la « femme musulmane », de la « femme africaine » ou de la « femme noire » et leurs effets commencent à être étudiés.

Cette démarche qui analyse le cumul des discriminations est appelée « intersectionnelle » en sciences sociales. Elle a été théorisée par des féministes noires-américaines à partir des années 70 dans le contexte de lutte pour les droits civiques. Ces femmes ont remis en question la vision universaliste du féminisme

dominant qui minimisait les discriminations liées à la racialisation ainsi que les mouvements antiracistes qui ne prenaient pas en compte les préjudices spécifiques vécus par les femmes dans leurs revendications. Elles ont théorisé et se sont mobilisées contre les effets de la multiplication de ces systèmes d'oppression envers les femmes racisées et issues de milieu populaire.

Quelques études commencent à étudier des mécanismes sociaux semblables dans le contexte français postcolonial. Elles montrent que les discriminations se retrouvent dans toutes les sphères sociales en interaction tant dans le monde professionnel, éducatif, politique ou culturel.

DES INÉGALITÉS : PRÉCARITÉ, PLAFOND DE VERRE À L'EMPLOI ET MANQUE DE REPRÉSENTATION

Des statistiques récentes et les entretiens réalisés dans cette enquête avec les associations montrent qu'il existe d'importantes inégalités entre les femmes issues des migrations subsahariennes et l'ensemble de la population. Pour une partie de ces femmes immigrées, les restrictions du droit de séjour sur le territoire français les amènent à vivre dans une insécurité juridique, matérielle et/ou psychologique qui peut durer plusieurs années. Elles doivent souvent faire face à une longue période de précarité qui peut être expliquée par la complexité des processus de régularisation, par les obstacles existant pour obtenir un emploi ou un logement ou encore par l'isolement.

Ces difficultés sont amplifiées pour une partie des femmes contraintes de séjourner et de travailler de manière irrégulière. La précarité de leur statut fait qu'elles risquent davantage de vivre des situations de dépendance et d'être exposées à des abus. En cas de violences conjugales, de prostitution contrainte ou de mariage forcé, elles peuvent ne pas porter plainte par peur d'être expulsées. Certaines sont parfois confrontées à des pratiques spécifiques comme l'excision ou les mariages arrangés, motifs de fuite de leur pays d'origine mais auxquels



PRÉJUGÉS
ISLAMOPHOBES

SOUVERAINES

FRAGILE

ISOLÉE

AMALGAMES



elles sont également confrontées en France. Si ces situations sont loin d'être généralisables, leur existence et leurs conséquences suscitent une vigilance forte autour de ces problématiques.

De nombreuses femmes issues des migrations subsahariennes partagent la difficulté d'accès à l'emploi et donc à un revenu : elles sont trois fois plus nombreuses que l'ensemble de la population française à vivre sous le seuil de pauvreté. Malgré un niveau d'étude dans l'ensemble plus élevé que la population française, elles sont deux fois plus nombreuses à être au chômage. Lorsqu'elles possèdent un emploi, elles ont le plus souvent la fonction d'employée dans l'aide à la personne ou le nettoyage. Beaucoup exercent à temps partiel, avec des horaires fragmentés. Les difficultés de reconnaissance des diplômes ou des compétences acquises à l'étranger et la barrière de

la langue sont des obstacles qui les poussent souvent à accepter des emplois moins qualifiés. Elles ne sont alors pas reconnues à la valeur de leurs diplômes et leur salaire n'est pas à la hauteur des formations qu'elles ont suivies. Les difficultés professionnelles peuvent en partie s'expliquer par le fait que beaucoup de femmes immigrées ont, à leur arrivée, un réseau relationnel restreint. Le fait d'habiter dans un quartier isolé limite également les possibilités d'emploi. Des études récentes montrent cependant que les inégalités ne peuvent être comprises uniquement à travers ces explications.

En croisant des témoignages des femmes rencontrées et les résultats de testing sur CV par exemple, il apparaît que les différences observées entre les migrantes subsahariennes et le reste de la population, notamment la probabilité d'être au chômage à diplôme égal ou d'accéder à un logement, sont également dues à des discriminations. De plus, si les jeunes filles ayant des parents originaires de l'Afrique subsaharienne connaissent en général peu de difficultés scolaires, leur ascension se termine souvent au moment d'entrer sur le marché du travail où des inégalités apparaissent. Ces phénomènes s'expliquent en partie par des orientations scolaires féminines peu propices à leur insertion professionnelle et par des discriminations à l'embauche. Les discriminations touchent également l'entourage des femmes : bien qu'elles n'en soient pas la cible directe, elles sont affectées par les contrôles au faciès ou par les difficultés d'insertion professionnelles des hommes de leur entourage.

Les inégalités se manifestent également dans la sphère politique. Les femmes issues des migrations subsahariennes, possédant ou non la nationalité française, et les femmes noires en général, sont peu représentées et peu représentées en terme de prise de parole publique et d'inclusion dans les décisions collectives. Ce manque de visibilité et de présence est également notable dans l'espace culturel français : presse, audiovisuel, théâtre et représentations par l'image en général. On constate un net décalage entre la réalité d'une société multiculturelle et le reflet uniformisant et réducteur que les médias et les institutions culturelles renvoient.

Nous souhaitons adresser nos remerciements les plus sincères à toutes les femmes membres des associations qui ont accepté de prendre le temps de l'échange durant les entretiens, ainsi qu'à toutes les personnes ayant contribué à ce projet.

QUELQUES ARTICLES

GUERRY L. (2009) Femmes et genre dans l'histoire de l'immigration. Naissance et cheminement d'un sujet de recherche, Genre & Histoire [En ligne], 5 | Automne 2009, mis en ligne le 18 janvier 2010, consulté le 05 juillet 2016. URL : <http://genrehistoire.revues.org/808>.

GOURDEAU C. (2015) Une politique d'intégration au service des femmes étrangères ? Hommes et migrations, n°1311, p. 23-29.

FAURE S., THIN D. (2007) Femmes des quartiers populaires, associations et politiques publiques. Politix 2/2007, n° 78, p. 87-106.

DIOP C. (2011) Les femmes noires diplômées face au poids des représentations et des discriminations en France, Hommes et migrations, n°1292, p. 92-102.

CRENSHAW K. (2005) Cartographie des marges : intersectionnalité, politiques de l'identité et violences contre les femmes de couleur, Cahiers du genre, n°39, 2005, p. 51-82.

CHAABANE N. (2008) Diversité des mouvements de « femmes dans l'immigration » en France. Les Cahiers du CERDEF, n° 16

MOROKVASIC M. (2011) L'(in)visibilité continue. Cahiers du Genre 2/2011 n° 51, p. 25-47.

MOUJOU N. (2008) Effets de la migration sur les femmes et sur les rapports sociaux de sexe : au-delà des visions binaires. Cahiers du CERDEF, 2008, p.57-79.

